ASPÉRULE.

a.l.l.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0318-1
DFG

XLVI.

ASPÉRULE.

	RUBIA CYNANCHICA ; Bauhin, Hist., lib. 9, sect. 2.
	RUBIOLA VULGARIS QUADRIFOLIA LÆVIS ; Tournefort, clas. 2, *Infundibuliformes*.
Latin	ASPERULA CYNANCHICA ; *foliis quaternis linearibus, minoribus oppositis, caule erecto, floribus quadrifidis* ; Linné, clas. 4, *tetandrie monogynie* ; Jussieu, clas. 12, ord. 2, *rubiacées*.
Italien	ASPERELLA.
Espagnol	ASPERULA.
Français	ASPÉRULE ; HERBE A L'ESQUINANCIE ; RUBIOLE ; PETITE GARANCE.
Anglais	MADDER ; SQUINANCY-WORT.
Allemand	WALDMEISTER ; RAUHKRAUT ; WALDKRAUT.
Hollandais	KEEPERKRUID.

Cette plante vivace croît dans presque toute l'Europe : elle est commune sur les collines et dans les prés arides, où elle fleurit aux mois de juin et de juillet.

La racine, grêle, ligneuse, rougeâtre, s'enfonce profondément dans le sol, s'amincissant par degrés, et jetant çà et là quelques filamens capillaires.

La tige est singulièrement modifiée par la nature du terrain qu'elle occupe, couchée, et longue à peine de quelques pouces, dans les lieux secs et stériles, elle est droite, rameuse, et s'élève jusqu'à la hauteur d'un pied et demi, sur un sol humide, gras et ombragé.

Les feuilles sont étroites, linéaires, glabres, rassemblées par quatre, quelquefois cinq ou six aux verticilles inférieurs, simplement opposées aux verticilles supérieurs.

Les fleurs sont petites, terminales, blanches ou rougeâtres, trifides ou quadrifides, et disposées par petits faisceaux pédonculés. Chacune d'elles présente : un calice très-petit, supérieur et à quatre dents ; une corolle monopétale, infundibuliforme, dont le limbe est partagé en quatre découpures réfléchies en dehors ; quatre étamines non saillantes ; un ovaire inférieur, arrondi, didyme, d'où s'élève un style terminé par un double stigmate.

Le fruit consiste en deux capsules globuleuses, accolées, dont chacune renferme une graine blanche, sphéroïde.

Les qualités physiques et les propriétés médicinales de l'aspérule sont très-faibles. On préparait jadis, avec ses feuilles, une tisane, des cataplasmes, et des catapléasmes, qu'on disait propres à guérir l'angine. Il est reconnu aujourd'hui que cette plante a usurpé, comme tant d'autres, sa réputation et son

12. *Lonicera.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0320-0
DFG

XLVI.

ASPÉRULE.

Latin . . . . . RUBIA CYNANCHICA ; Bauhin, Πινάξ, lib. 9, sect. 1.
RUBEOLA VULGARIS QUADRIFOLIA LÆVIS ; Tournefort, clas. 2, *infondibuliformes*.
ASPERULA CYNANCHICA ; *foliis quaternis linearibus, superioribus oppositis, caule erecto, floribus quadrifidis*, Linné, clas. 4, *tétandrie monogynie*. Jussieu, clas. 11, ord. 2, *rubiacées*.

Italien . . . . . ASPERELLA.

Espagnol . . ASPERULA.

Français . . . . ASPÉRULE ; HERBE A L'ESQUINANCIE ; RUBÉOLE ; PETITE GARANCE.

Anglais . . . . WOODROOF ; SQUINANCY-WORT.

Allemand . . . WALDMEISTER ; MASERICH ; BRÆUNEKRAUT.

Hollandais . . KLEEFKRUID.

Cette plante vivace croît dans presque toute l'Europe : elle est commune sur les collines et dans les prés arides, où elle fleurit aux mois de juin et de juillet.

La racine, grosse, ligneuse, rouge-brunâtre, s'enfonce profondément dans le sol, s'amincissant par degrés, et jetant çà et là quelques filamens capillaires.

La tige est singulièrement modifiée par la nature du terrain : grêle, couchée, et longue à peine de quelques pouces, dans les lieux secs et stériles, elle est droite, rameuse, et s'élève jusqu'à la hauteur d'un pied et demi, sur un sol humide, gras et cultivé.

Les feuilles sont étroites, linéaires, glabres, rassemblées par quatre, quelquefois cinq ou six aux verticilles inférieurs, simplement opposées aux verticilles supérieurs.

Les fleurs sont petites, terminales, blanches ou rougeâtres, trifides ou quadrifides, et disposées par petits faisceaux pédonculés. Chacune d'elles présente : un calice très-petit, supérieur et à quatre dents ; une corolle monopétale, infondibuliforme, dont le limbe est partagé en quatre découpures réfléchies en dehors ; quatre étamines non saillantes ; un ovaire inférieur arrondi, didyme, d'où s'élève un style terminé par un double stigmate.

Le fruit consiste en deux capsules globuleuses, accolées, dont chacune renferme une graine blanche, sphéroïde.

Les qualités physiques et les propriétés médicinales de l'aspérule sont très-faibles. On préparait jadis, avec ses feuilles, une tisane, des gargarismes, et des cataplasmes, qu'on disait propres à guérir l'angine. Il est reconnu aujourd'hui que cette plante a usurpé, comme tant d'autres, sa réputation et son

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0321-6 DFG

titre (1), dont le judicieux Linné n'a pas osé la dépouiller (2). A-t-elle des droits plus légitimes au nom de *petite garance*, qu'elle partage avec l'*asperula tinctoria*? L'illustre botaniste suédois atteste que, dans le Nord, elle est employée avantageusement pour teindre les laines en rouge.

Il est une aspérule remarquable par l'odeur suave qu'elle exhale, surtout de ses fleurs soigneusement desséchées. Aussi l'appelle-t-on communément le *muguet* ou la *reine des bois*, *matrisylva* : Linné la nomme spécialement *asperula odorata*. Elle fleurit au mois de mai, dans la plupart de nos forêts, où les pharmaciens ne vont plus guère la récolter. Elle n'est pourtant pas sans efficacité : elle rend plus abondant et plus savoureux le lait des vaches, qui aiment à s'en nourrir ; les chevaux, les moutons et les chèvres n'en sont pas moins friands; elle communique aux liqueurs alcooliques un goût et un arôme agréables ; Linné dit qu'elle chasse les insectes nuisibles. On l'a vantée pour la guérison de la paralysie, de l'épilepsie, et même de l'hydrophobie. En rejetant avec dédain ces vertus purement imaginaires, le médecin observateur reconnaît dans l'infusion théiforme de l'aspérule odorante une boisson légèrement tonique, qui stimule avantageusement l'appareil digestif, et peut convenir au traitement de la dyspepsie, de la chlorose, de l'ictère.

La racine de la plupart des aspérules possède la faculté de teindre en rouge : quelques espèces portent un fruit hérissé ou velu, comme celui de l'aspérule odorante ; d'autres ont une tige ou des feuilles *âpres* au toucher, qui justifient ou qui du moins expliquent la dénomination imposée au genre entier.

(1) *Herbe à l'esquinancie.*
(2) *Cynanchica.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE 46.

(*La plante est de grandeur naturelle*)

1. Racine.
2. Fleur entière grossie.
3. La même, dont on a ouvert la corolle, le pistil et l'insertion des quatre étamines.
4. Fruit

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0322-2 DFG

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0323-8
DFG